

Lettre N° 162

20 avril 2024

par Christiane FRAEYMAN



CHATEAU-THIERRY

Afc.chateauthierry@gmail.com
www.blog.afc-chateauthierry.fr

Retour sur la soirée réflexion échange « la fin de vie en question » de ce mercredi 17 avril

MERCI à vous tous de votre présence, de votre participation.

Quelques retours lors de la sortie...

"c'est important de s'arrêter sur cette question, d'y réfléchir, de chercher comment agir"

"c'était très intéressant"

"débat très enrichissant et très profond "

"cela fait du bien d'entendre un discours plus concret que ce qu'on nous dit dans les médias !"

"Merci d'avoir organisé cette soirée. Nous sommes tellement "bassinés" par ce qui se dit, qu'il est bon d'aller plus loin et d'entendre ce qui ne se dit pas ! A nous maintenant de savoir le répéter !"

Nous avons cherché quelques pistes pour agir et avons distribué le document suivant proposé par la CNAFC :



La fin de vie, c'est encore la vie **10 clefs pour comprendre et agir**

1. Changer de regard sur la dépendance et la fragilité
2. Donner une image humaine de la fin de vie
3. Informer les patients et leurs familles sur leurs droits
4. Valoriser les progrès de la loi Léonetti
5. Refuser la dictature des cas limites
6. Défendre l'interdit de tuer autrui
7. Regard sur la loi "Claeys-Léonetti" (2016)
8. Développer l'accompagnement en fin de vie
9. Valoriser le lien familial
10. Propager la culture de la relation et du soin

**La fin de vie,
C'EST ENCORE
LA VIE**



**10 CLEFS POUR
COMPRENDRE
ET AGIR.**

DEJÀ 40 000 EXEMPLAIRES DIFFUSÉS !



CNAFC - 28 place Saint-Georges
75009 Paris - 01 48 78 81 61

www.afc-france.org 

Don Arnaud nous a proposé une veillée d'adoration et de prière pour la vie ce jeudi 18 avril – Merci !

La CNAFC nous propose :

- d'écrire à notre député pour nous opposer au projet de loi sur la fin de vie



(Toutes les informations sur : ensemblepourlavie.afc-france.org)

- De regarder le documentaire « les souffrances cachées de l'euthanasie » (afc-france.org)



- et nous envoie son communiqué de presse du 9 avril 2024 :

Communiqué de presse

« Aide à mourir », la grande tromperie des mots

Alors que le projet de loi sur la fin de vie est présenté au Conseil des ministres du 10 avril, Les Associations Familiales Catholiques alertent sur l'inquiétude des personnes âgées, des malades et de leurs familles face à cette loi qui arrive alors que les moyens de soin et d'accompagnement sont défaillants. Le système de santé, et l'hôpital plus particulièrement, sont en crise profonde. 51% des Français disent avoir un accès « compliqué, long ou partiel » aux services de soins.

La modification du sens donné aux mots dans le texte de loi ne peut masquer qu'il cherche à légaliser le suicide assisté et l'euthanasie ; à supprimer le malade et non à l'aider à mourir. Il ne s'agit pas d'une loi « de fraternité » mais d'une loi de l'extrême autonomie qui laisserait chacun dans une grande solitude. Une tromperie sur le vocabulaire concerne aussi les soins palliatifs qui seraient dénommés « soins d'accompagnement » afin de mieux y intégrer la mort administrée.

Ces éléments de langage cherchent à travestir la réalité de la mort administrée jusqu'à la faire passer pour un bien. Le suicide assisté et l'euthanasie ne sont pas un progrès mais un abandon.

Chaque année, 100 Français se rendent en Belgique et 50 se rendent en Suisse pour accéder à une mort sur ordonnance alors que 500 personnes meurent chaque jour en France sans bénéficier de soins palliatifs. L'urgence est dans le développement des soins palliatifs et non dans une loi mortifère écrite pour quelques-uns tout en l'imposant à tous.

Dans les paroisses...

Saint Crépin les Vignes :

Seulement
3€ /jrs
Venir avec son pique-nique

Pour les vacances d'avril la paroisse St Crépin de Château vous accueille au presbytère !

ici on joue, ici on prie

LES VACANCES AUTREMENT ÇA REPREND!

QUOI ?
Sport, jeux, loisirs créatifs, chants, théâtre... prière !

QUAND ?
DU lundi 29 avril au vendredi 3 mai
Nouveau : Accueil à partir de 8h30..
debut des activités 9h45 -> fin 17h30
Inscription à la journée !

QUI ?
pour tous les jeunes du Ce1 à la 3e !

COMMENT ?
Inscriptions et informations auprès de Don Jean Baptiste
07 66 57 33 22 jblemaire@csm.fr

Paroisse catholique
Saint-Crépin
les Vignes

Saint Félix de Valois :



Pèlerinage des Pères de famille

Jeudi 9 mai 2024

Marche en union de prière
des hommes, maris et pères

- o Départ à 7 heures
- église Saint Nicolas (la Ferté-Milon)
- o Arrivée à 10h30
- église Saint-Gervais-et-Saint-Prottais (Chouy)

Suivi de la messe de l'Ascension à Chouy
Informations et inscription - 06.87.23.07.69



Réveillé de son sommeil,
Joseph fit ce que l'ange du Seigneur
lui avait commandé

Matthieu : 1;24



Dans le diocèse :

Informations et demande d'aide pour le samedi 4 mai :

Samedi 4 mai

Reims

Marche des Vocations en province

«En marche, ton Église a besoin de toi»

8h00 Bons marcheurs : marche (9 kms) au départ du monastère des Bénédictines de Saint-Thierry (51)	14h00 Ateliers pour tous les âges • Pièce de théâtre • Soeur Agathe et 4 autres ateliers enfants • Père Pierre Marie CASTAIGNOS (Ourscamp) et 3 autres ateliers ados • 5 ateliers adultes par des évêques, prêtres, moniales, couples • Chapelle adoration et confession
9h30 Avec enfants et poussettes : option pour rejoindre la marche (2 kms) : rejoindre Reims-Champagne-Canoe-Kayak (11, rue Saint Charles, Reims (51), le long du Halage)	17h00 Louange par le groupe Capharnaïm à la Basilique Saint-Remi
11h00 Pèlerinage à la cathédrale	18h00 Messe solennelle à la Basilique Saint-Remi
12h00 Pique-nique au Centre Saint-Sixte	

Contact et inscriptions

Service diocésain des pèlerinages
Service des vocations – Service des familles
9 rue des Déportés et Fusillés - CS 60166 - 02207 Soissons Cedex
Tél. 03 23 53 08 77 - pelerinages@soissons.catholique.fr

Bulletin d'inscription

S'inscrire avant le 11 avril 2024 (coordonnées ci-dessus)

M. Mme Mlle Sœur Père

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Cochez les cases ci-dessous :

S'inscrit au Rassemblement des familles le 4 mai à Reims

Nombre d'adultes :

Nombre d'adolescents :

Nombre d'enfants :

Départ de l'abbaye de Saint-Thierry à 8h00. Rendez-vous à 7h45.

Départ de Reims-Champagne-Canoe-Kayak, 11 rue Saint-Charles - Reims (51). Parking ALDI de l'autre côté du canal à 9h30.

Souhaite bénéficier de la garderie pour les moins de 5 ans (inscription impérative avant 11 avril)

OPTION : rendez-vous vendredi 3 mai à 18h00 pour camper en famille. En autonomie

Souhaite camper le vendredi soir 3 mai à l'abbaye de Saint-Thierry
Contact : Antoine CHEVALLIER - chevallerantoin@hotmail.fr - 06 58 54 54 25
Nombre de personnes :

Information

Nous prévoyons l'organisation d'une navette pour récupérer les véhicules parkés au début de la marche-randonnée.



Besoin de vous:
**Garderie d'enfants
 et jouets d'éveil +
 nécessaire de
 coloriage**

samedi | **4**
 mai | 14h-17h

centre St-Sixte de Reims



Samedi
 4 mai



Afin de faciliter la participation aux ateliers de l'après-midi aux parents, le diocèse de Soissons proposera une garderie pour les 6 mois- 6 ans. Pour cela, les AFC sont sollicitées pour :

1. encadrer les jeunes scouts et guides en charge du baby-sitting, besoin de 10 adultes répartis en 5 binômes.
2. Fournir le matériel d'éveil - jouets-jeux, nécessaire à dessin-tapis de sol

Merci de contacter Anne et Corentin Vitry sur marchevocations02sud@mailo.com ou via votre AFC ou votre paroisse.

Dieu vous bénisse.

ÇA VA SOUFFLER !

LIESSE WE CAN

3^{EME} EDITION

19 & 20
 MAI 2024

NOTRE DAME DE LIESSE

12/25
 ANS



Liesse
 We
 Can



DIMANCHE

- Défis sportif
- Scène des talents
- Animation de l'Académie Musicale de Liesse
- **Concert :**
 Cœur à Cœur Louange
- Nuit sur place

LUNDI

- Participation au pélé diocésain
- **Grand témoin :**
 Laurent Gay

Inscriptions ici

www.urlz.fr/pbbl

Mois de mai...mois de Marie

L'AFC de Château-Thierry (Association Familiale Catholique) vous propose d'accueillir chez vous une Vierge Pèlerine.

Elle prend sa route dans votre paroisse durant le mois de mai.



Du 28 avril au 4 mai : paroisse Saint Crépin les Vignes

Du 5 au 11 mai : paroisse Vals et Coteaux Saint Martin

Du 12 au 18 mai : paroisse Saint Félix de Valois

Du 19 au 25 mai : paroisse Notre Dame des Rives de l'Ourcq

Du 26 mai au 1^{er} juin : paroisse Notre Dame des 3 Vallées

Message de l'UROC

Réclamation d'une créance rachetée

Vous êtes contacté par une société qui vous réclame le paiement de 550 euros au total, frais de recouvrements inclus ! Vous n'avez jamais entendu parler d'elle mais elle vous indique être bénéficiaire d'une cession de créance de Gros Réseaux. La personne au téléphone se fait pressante et vous propose de payer par CB tout d'un coup ou en dix versements. Que faire !

Dans un premier temps, mettez fin à la conservation, car elle vous rappellera sûrement.

Petit point sur votre problème :

La cession du paiement d'une facture par un créancier est possible et est tout à fait valable, votre nouveau créancier doit juste vous en informer.

Votre nouveau créancier a les mêmes droits que Gros Réseaux sur la facture qu'il a rachetée, mais également et surtout les mêmes contraintes. Ainsi si cette dernière était prescrite par exemple (1 an pour les factures de téléphone et internet), il ne pourrait pas obtenir un titre exécutoire pour vous forcer à la payer. De même il ne peut pas vous réclamer de frais supplémentaires.

Attention, si vous effectuez un paiement ou reprenez l'engagement de payer alors que vous n'y étiez plus juridiquement contraignable, vous redonnez force à votre obligation !

Prenez deux minutes et cherchez de quelle facture il est question.

En cas de difficulté à faire valoir vos droits, n'hésitez pas à contacter l'UROC qui vous donnera les coordonnées d'une association de consommateurs proche de chez vous.

Tél : 03 20 42 26 60 Mail : uroc-hautsdefrance@orange.fr

Union Régionale des Organisations de Consommateurs
6 BIS RUE DE DORMAGEN
59350 SAINT ANDRE
www.uroc-hautsdefrance.fr

L'UROC a été sollicitée pour collaborer à la diffusion d'un petit questionnaire visant à une meilleure compréhension des impacts du Nutriscore sur les choix alimentaires des consommateurs.

Le questionnaire est accessible à cette
adresse : <https://enquete.unilasalle.fr/v4/s/fkrnl4> .

Afin de vous éclairer sur cette démarche, nous vous prions de trouver, ci-dessous, le mail qui nous a été adressé :

Bonjour Madame, Monsieur,

Je vous contacte pour solliciter votre collaboration dans le cadre d'une étude de santé publique que nous menons à la demande de l'Agence Régionale de santé des Hauts de France. Le consortium du projet est composé de l'ARS, du Clubster Nutrition Santé Longévité / Eurasanté (que je représente en tant que chargée nutrition santé), et l'école d'ingénieurs UniLaSalle Beauvais. Cette étude pourrait vous intéresser car elle s'aligne avec vos objectifs de défense de la santé des consommateurs et d'éducation au mieux-consommer.

Notre objectif est d'analyser **comment la mise en place du Nutriscore a influencé les comportements d'achat des consommateurs** dans les grandes surfaces de la région. Dans ce but, en parallèle d'une étude statistique qui sera réalisée sur données d'achat, nous avons développé avec l'appui de **Santé Publique France** un **questionnaire** qui sera diffusé auprès de consommateurs en région. Celui-ci vise à recueillir des données pertinentes sur les habitudes d'achat, les préférences alimentaires et la perception du Nutriscore. Nous avons obtenu de certains distributeurs qu'ils diffusent le questionnaire auprès de leurs clients fidèles en région, mais nous pensons que sa diffusion auprès de vos contacts pourrait nous fournir un panel beaucoup plus varié pour notre étude, dont des profils qui seront peut-être particulièrement sensibilisés à l'alimentation.

Nous comprenons l'importance de la protection de vos adhérents. Par conséquent, toutes les données collectées seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Nous serions reconnaissants si vous pouviez envisager de diffuser notre questionnaire auprès de vos membres ou contacts en région. Si vous avez des questions supplémentaires sur notre projet d'étude ou sur la manière dont vous pourriez contribuer, n'hésitez pas à me contacter directement.

Nous espérons vivement pouvoir collaborer avec vous pour mener à bien cette étude et contribuer ainsi à une meilleure compréhension des impacts du Nutriscore sur les choix alimentaires des consommateurs.

Contribuez à la lutte contre les
maladies chroniques liées à
l'alimentation dans les Hauts de
France !

Nous avons à cœur de vous aider à faire des choix alimentaires plus informés. Votre avis est essentiel, rejoignez notre combat pour une alimentation plus saine en participant à cette enquête centrée sur l'affichage nutritionnel et les tendances de consommation dans les Hauts-de-France. Cliquez sur le lien ci-dessous pour partager votre expérience en quelques minutes :

<https://enquete.unilasalle.fr/v4/s/fkrnl4>

Vos réponses sont strictement confidentielles et anonymes. Elles seront utilisées exclusivement à des fins d'études de santé publique, garantissant ainsi la protection de votre vie privée. Merci de contribuer en toute confiance à cette initiative importante.

Union Régionale des Organisations de Consommateurs
6 BIS RUE DE DORMAGEN
59350 SAINT ANDRE
www.uroc-hautsdefrance.fr

AFC Conso

Chaque 1^{er} samedi du mois, une **permanence conso** est assurée de 10h à 11h au presbytère de Château Thierry, 1 rue de la Madeleine.

Possibilité de contacter l'**AFC conso** au **03 60 41 03 48** (jours ouvrables)

Exceptionnellement la permanence aura lieu **samedi 11 mai de 10h à 11h et non le 1^{er} samedi du mois.**

Nom de Monsieur		Nom de Madame	
Prénom de Monsieur		Prénom de Madame	
Né le		Née le	
Courriel		Courriel	
Tél. mobile		Tél. mobile	
Tél. fixe	Situation familiale : célibataire mariés veuf/veuve pacsé		
Adresse			
Code postal		Commune	

Nb. d'enfants	
Nb. d'enfants mineurs au 31 déc. de cette année	
Enfants morts pour la France	
Enfants handicapés majeurs à charge	

Enfants	Prénom	Né le
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Je règle ma cotisation

par Chèque à l'ordre de l'AFC de Château Thierry.

Normale	<input type="checkbox"/>	30 €
De soutien	<input type="checkbox"/>	> 30 €
Réduite	<input type="checkbox"/>	2 €....10 €

M'envoyer le «**reçu fiscal**» qui me permettra de bénéficier de la réduction de l'impôt sur le revenu : **OUI/NON**

Pour 30€ versés, reste à la charge de la famille après abattement de 66% 10,20€

Chers Amis,

L'adhésion de votre famille à l'AFC permettra de soutenir notre association et nos actions, et nous vous en remercions. Un très grand merci aux familles qui, par leur adhésion de soutien, permettent à d'autres familles de bénéficier momentanément d'une adhésion réduite.

En ces périodes où les familles recherchent à être plus entendues par les pouvoirs publics, adhérer aux AFC est le meilleur moyen d'agir et de chercher à « Vitaminer nos familles » !

Les AFC font partie de l'UDAF (Union départementale des Associations Familiales) et de l'UNAF (Union Nationales des Associations Familiales). Le règlement de l'UNAF impose de ne confier ses voix qu'à une seule association. Au cas où vous adhérez à plusieurs associations familiales, vous recevrez un courrier de l'UDAF vous demandant de choisir. Nous vous proposons de donner votre voix à notre AFC. C'est nous encourager dans les actions entreprises, c'est aussi promouvoir la famille à travers **le seul mouvement catholique, au sein de l'institution familiale française (UNAF et UDAF) à rappeler ouvertement les principes chrétiens fondant la famille et la société.**

Le calcul des voix : (quelques exemples)

- Une personne célibataire sans enfant peut adhérer mais ne représente pas de voix.
- Chaque personne de la famille représente une voix + une voix par groupe de 3 enfants mineurs + 1 voix par enfant handicapé majeur

Christiane Fraeyman

Présidente de l'AFC de Château Thierry

La loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous permet d'exercer vos droits d'accès, de suppression ou de rectification des données vous concernant dans notre fichier au siège de l'association.

De plus, si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée ou cédée, **hors du mouvement AFC**, cochez la case.

Le montant de mon versement **comprend** l'abonnement à la revue « **La Vie des AFC** ». Je ne désire pas être abonné.

Bulletin à renvoyer à **Christiane FRAEYMAN - A F C - 2 Place du Gué - 02210 LATILLY**

Signature de l'adhérent

Dimanche 21 avril 2024

4^e dimanche de Pâques

Jean 10, 11-18

En ce temps-là, Jésus déclara : « Moi, je suis le bon pasteur, le vrai berger, qui donne sa vie pour ses brebis. Le berger mercenaire n'est pas le pasteur, les brebis ne sont pas à lui : s'il voit venir le loup, il abandonne les brebis et s'enfuit ; le loup s'en empare et les disperse. Ce berger n'est qu'un mercenaire, et les brebis ne comptent pas vraiment pour lui. Moi, je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. Voici pourquoi le Père m'aime : parce que je donne ma vie, pour la recevoir de nouveau. Nul ne peut me l'enlever : je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, j'ai aussi le pouvoir de la recevoir de nouveau : voilà le commandement que j'ai reçu de mon Père. »

